

# Poilu

Autor(en): **L.Mn.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 53

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212646>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Oui, les peuples sans alarmes  
Pourront déposer les armes !  
Plus de projet inhumain,  
Plus de haines, plus de guerres !...  
Tous les hommes seront frères  
L'an prochain ! »

Alors, j'éclatai de rire...  
Merlin cessa net de lire  
Et jeta son parchemin...  
Je pris congé du bonhomme,  
Et dis : « Cher sorcier, en somme,  
L'an prochain »

» Sera beau, parfait, unique...  
Pardon, si je suis sceptique,  
Mais j'ai peur qu'il faille, enfin,  
Pour voir tant de biens éclore,  
Dans mille ans, attendre encore...  
L'an prochain ! »

**Veille de l'an.** — Deux jeunes mariés se promènent, bras dessus, bras dessous, rue de Bourg. Comme ils passent devant les étalages séducteurs d'un confiseur :

— Dis chérie, chérie, veux-tu que je te fasse cadeau de quelque sucrerie ou d'un cornet de fondants ? Vois comme ils sont appétissants.

— Oh ! que tu es chou, mon chéri ! Mais, tu sais, j'aimerais autant un bracelet.

### **Mon père mē marie d'ouna drōla dē façon.**

(Patois de la contrée d'Estavayer.)

Mon père mē marie  
D'ouna drōla dē façon  
Falira dondaine,  
D'ouna drōla dē façon,  
Falira dondon.

Mou frare on mothi mē meinē  
Sur on ānon ā reculon,  
Falira dondaine,  
Sur on ānon ā reculon,  
Falira dondon.

Pragnou dē l'igue benāte,  
Rinversou lou tzonḏeron,  
Falira dondaine,  
Rinversou lou tzonḏeron,  
Falira dondon.

Lei coura mē dit : « Foletta ! »  
Lei rēpondou : « Folatton ! »  
Falira dondaine,  
Lei rēpondou : « Folatton ! »  
Falira dondon.

Lou krintztlē<sup>1</sup> dē mē nocē  
L'ēta on cu dē crēbillon,  
Falira dondaine,  
L'ēta on cu dē crēbillon,  
Falira dondon.

La chantere<sup>2</sup> dē mē nocē  
L'ēta ouna tzeina d'ignon,  
Falira dondaine,  
L'ēta ouna tzeina d'ignon,  
Falira dondon.

Po lou trossi dē mē nocē,  
Chei tzmizē dē bourgnon<sup>3</sup>,  
Falira dondaine,  
Chei tzmizē dē bourgnon,  
Falira dondon.

Venidē ti ā mē nocē,  
Vo sarei ti ben dzoyā,  
Falira dondaine,  
Vo sarei ti ben drozā,  
Falira dondon.

Couseineiri dei belocē  
Avui on pia<sup>4</sup> dē setzéron,  
Falira dondaine,  
Avui on pia dē setzéron,  
Falira dondon.

**Le bon moyen.** — Une dame disait l'autre jour à son mari qu'il ne lui était décidément plus possible de se passer de bonne.

— Fort bien, lui dit Monsieur, mettons un avis dans les journaux.

— Oui, mais je redoute ce moyen. Toute la journée, la sonnette sera en mouvement. Il viendra des filles par légion.

— N'aie pas peur, je vais te rédiger l'avis, comme il convient.

Et le mari fit insérer trois fois l'avis suivant :  
« On demande une bonne domestique qui ne craigne pas l'ouvrage ».

Personne ne se présenta.

**Cartes et cartes.** — Une dame de la noblesse qui faisait ses visites en voiture, avait engagé comme valet de pied un jeune campagnard très naïf et absolument ignorant des usages du monde.

Avant de sortir, sa maîtresse lui recommanda de prendre le paquet de cartes et d'en déposer une ou deux, suivant ses ordres, dans les maisons où elle s'arrêterait.

Après plusieurs stations, la dame dit à son valet :

— Firmin, vous donnerez deux cartes ici.

— Madame la comtesse, balbutie le valet, consterné, c'est qu'il ne me reste plus que l'as de trèfle.

Le malheureux avait distribué un jeu de jass.

### **L'IMPLIATRO A TIUDRON**

L'è, ma fāi, on bin brav' hommo lo Tiudron ā la Marienne, qu'āme bin l'ovradzo fē et lo vin pas bu. N'est pas po rin que l'ant nommā dau Comitē daī « Brē bresī » ; et vo sēdē que quan on est bon po sē cutsī sū l'ovradzo, lē maulēsī dē ne pas sē fērē dau maū quand on van fērē on' estra.

Adon, la senanna passā, Tiudron saillessā dē la « Craī Blliantse » iō l'avāi bin quartettā quand son vesin Guellienet lē de :

— Vin vāi mē baillī on coup dē man po tserdzi on sā dē truffie que vigno d'atsetā ā la Confédérachon.

Tiudron, on poū vedzet, impougne lo sa tan ridō que sē fā 'na dēcrotchā que ne poāve pllie budzi.

Et lo vaitcē cutsī dein son llhī tandi que la Marienne allāvē quetī on 'impliātro tsi l'apotiқиēro.

Quand le revint ā l'hotō, vīre s'n'homme su lo flian, l'ajuste l'impliātro d'adrai sū la ritā et prein 'na cordetta po l'ētatsi que ne poēsse pas allā de cē de lē.

Quemin fasaī on bocon fraī dein lo paflo, la Marienne va assebin sē betā au llhī et virē lo doū ā s' n'homme po lo bin tenī au tsau, et sē mettā ā ronclliā que daī ben'irau.

Lo leindeman matin quand l'a fallu sailli, pas moyen dē budzi ; lē dou pouōro villhie, fasant 'na bitā ā doū veintro qu'on arāi de lē dou frāré siamois.

— S'tē plliē, Tiudron, ne budze pa, desāi la Marienne, que te mē fā mau ; mē seimblie que vū moūri !

Quē te que l'étai arrevā ?

L'impliātro qu'étai mau veri s'étai allietā au pētaīru ā la Marienne ; et vo laisse ā chondzi se la cordetta tegnāi bon !

L'ONCLLIO JULES.

**Pour déménager.** — Un instituteur de village reçoit de la mère d'un de ses élèves le billet suivant :

« Mossieu le régent,

« Auriez-vous la grande bonté de donner « congé à mon Etienne pour cette matinée, son « père en a besoin pour lui aider à déménager, « il change d'écurie ».

### **Le Nouvel-An dans la vallée de Bagnes.**

A l'aube, les villageois se saluent avec empressement par de joyeux : bon jour, bon an ! Vulgairement, le jour de l'an est appelé le *bon an*. On met, même chez les grandes personnes une certaine vanité à être le premier à saluer ses amis et connaissances. Naguère encore, dans certains hameaux, des bandes de gamins couraient les rues, allant de porte en porte saluer les gens, qui souvent leur donnaient de modestes gratifications, consistant généralement en fruits, pommes, poires, etc.

Le curé, en chaire, fait à ses ouailles, particulièrement nombreuses en ce jour, un sermon de circonstance et, en gazetier improvisé, donne un résumé du mouvement de la population paroissiale et de son assiduité à fréquenter les sacrements. Autrefois, les autorités communales, à chaque premier nouvel-an d'une législature nouvelle, se rendaient *in corpore* de la Maison de Commune au presbytère, président de commune en tête, souhaiter le bon an au curé. Le pasteur ne manquait pas, en cette occasion, d'arroser plus ou moins copieusement ses commensaux momentanés, qui reconnaissaient ainsi implicitement la suprématie de l'autorité ecclésiastique sur le pouvoir civil.

Les familles aisées prennent l'habitude de faire en ce jour une station au café. L'usage des visites existe à peine et n'est pas populaire. On recommande aux enfants d'être sages et dociles ; s'ils le sont le jour de l'an, ils le seront l'année durant.

Sur la place publique, les deux fanfares jouent quelques-uns des meilleurs morceaux de leur répertoire. La *Concordia* (politiquement conservatrice) ne manque pas sa visite au curé, et le soir, la jeunesse dansante obtient ordinairement l'autorisation de se livrer à ses ébats favoris. L'exécution de l'air révolutionnaire *L'Internationale* par *L'Avenir* (société radicale), le 1<sup>er</sup> janvier 1910, a été un événement saillant pour le public bagnard et d'aucuns en ont été vivement émus.

Maurice GABBUD.

(Archives suisses des traditions populaires.)

**La Patrie suisse.** — Le numéro du 29 novembre nous apporte, accompagnés d'articles intéressants, toute une série de beaux clichés d'actualité : tout d'abord le portrait du grand patriote Henryk Sienkiewicz ; puis des clichés consacrés à nos hôtes internés ; ensuite, le Camp des Eclaireurs de Sauvabelin ; des paysages suisses : le glacier de Morteratsch et Baden aujourd'hui et il y a vingt-cinq ans, etc.

**Pour avoir des jambons.** — Le père<sup>\*\*\*</sup> faisait chaque année engraisser un porc par sa femme ; mais c'était pour le vendre, ce qui ne contentait pas la ménagère qui voulait avoir son porc à la cheminée.

La bête grasse et dodue devait être livrée le lendemain, lorsque Mme X<sup>\*\*\*</sup> lui ingurgita un demi-litre d'alcool. Le cochon ne tarda pas à ne pouvoir plus se tenir sur ses jambes et à rouler par terre. Elle appela son mari en lui disant :

— Vinidi vitou, lou caïon va crēva, faut vitou lau tiā.

Appeler le boucher, qui était voisin, fut l'affaire d'un instant.

On devine le reste.

### **POILU**

Il y a des gens qui s'offusquent de ce mot ; d'autres en sont enthousiasmés. Pourquoi chercher midi à quatorze heures ? Poilu est un mot bien français et absolument convenable. Seule, l'intention peut en exacerber le sens ou le nerf récepteur en être incommode. En tout cas la langue n'est pour rien. Les glorieux poilus sont tout simplement de glorieux soldats. Le terme n'est-il pas lui-même un symbole de gloire : les levées rapides et en masse au début de la guerre des citoyens français de toutes modes

<sup>1</sup> Corbeille. <sup>2</sup> Sautoir. <sup>3</sup> Vilaine filasse (bregnon en vieux français). <sup>4</sup> Plat.

épilatoires pour la défense urgente, immédiate de la patrie ont eu lieu sans que les généraux eussent le loisir ou l'idée de discuter des ordonnances au sujet de moustaches, crocs, barbes en pointe ou favoris.

Poilu fait partie du dictionnaire académique au même titre que barbu, chevelu, têtus, mais le conflit armé lui a donné une auréole incontestable et les trois autres mots se tiennent modestement à l'écart quand bien même ils ont une formation et une force d'expression égales. Pour les uns et pour les autres sans exception, « indique l'abondance, la résistance, la ténacité. Ils savent durer. Ils sont têtus. Si le rasoir, si les ciseaux les réduisent, ils prennent immédiatement leur revanche et ne s'avouent jamais vaincus. L. Mx.

**D'une page à l'autre.** — C'était dans la *Feuille des avis officiels*.

Au bas d'une page, on lisait l'avis suivant :

« Dans sa séance du 20 mars, le Conseil d'Etat « a nommé M. », actuellement suffragant à », au poste de pasteur vacant dans la paroisse de »

On tourne alors la page et on lit :  
« connaissant le travail de la vigne et les soins à donner aux chevaux. Il ne sait pas traire, mais « il sait faucher, etc. »

## NAPOLÉON AU GRAND ST-BERNARD.

### I

TANDIS que la parole est encore à la poudre et qu'on ne parle que « guerre et combats », il est peut-être intéressant de rappeler brièvement une des entreprises militaires les plus hardies et les plus curieuses du siècle passé, le passage du Grand St-Bernard par l'armée française, du 15 au 21 mai 1800.

Les détails que voici sont empruntés à un article du *Journal de Genève*, publié en 1900.

\*\*\*

Le plan du premier consul était de couper la retraite des Autrichiens sur Plaisance, en jetant d'une manière foudroyante une armée sur les derrières de l'armée de Mélas. Pour atteindre ce but, il était nécessaire que les préparatifs eussent lieu dans le plus grand secret, et que l'attention des coalisés se portât vers un autre point. A cet effet, Bonaparte fit converger de Rennes, de Nantes et de Paris des troupes de toutes armes, qui se dirigèrent par petites étapes sur Leysin. Des approvisionnements avaient été dirigés dans le plus grand secret sur Genève et les bords du Léman. Pendant ce temps, on parlait avec ostentation d'une armée de réserve, rassemblée à Dijon pour se porter au secours de Moreau, ou de Masséna, par le Var. Cette armée n'existait pas en fait; on s'était contenté de réunir quelques vieux canons et un très faible contingent d'hommes.

Quand tout fut prêt, Bonaparte quitta Paris, accompagné de Duroc et de Bourrienne, affecta de passer en revue l'armée de réserve à Dijon, puis se dirigea vers la frontière helvétique.

Le 10 mai, le Valais avait connaissance du passage, ainsi que le prouve une lettre de la Chambre administrative de ce canton au ministre de l'intérieur helvétique Rengger; elle se plaint qu'aucune mesure d'approvisionnement n'ait été prise et que les habitants du Valais fussent obligés d'y pourvoir.

Le même jour, le gouvernement helvétique ordonnait au préfet du Léman de recevoir Bonaparte. Une lettre du 10 mai lui enjoignit de se rendre à Genève pour y demander audience au premier consul, comme délégué du gouvernement helvétique et pour l'assurer de son loyal attachement.

Le préfet Polier informe la commission exécutive du département du Léman qu'il s'occupe de préparer à l'illustre hôte une réception digne de lui. Une troupe de cent hommes d'élite for-

mera la garde d'honneur. Un fort détachement sera sous les armes à l'entrée de Lausanne. On tirera 24 coups de canon, et les Français autant. Le citoyen Steiner et la femme du préfet s'occupent à lui préparer un logement.

Le chef de brigade Rigau indiqua au préfet ce qu'il y avait à faire; Steiner devait céder sa maison; de plus, il avait à pourvoir au linge, à la vaisselle, à la cuisine le plus proprement possible.

Parti le 6 mai 1800, de Paris, Bonaparte séjourna du 12 au 15 à Lausanne. La ville fut illuminée en son honneur. L'illustre général paraissait d'humeur détestable. Il ne vint pas, malgré sa promesse, à une réception présidée par Mme Polier et à laquelle était convoquée la meilleure société de Lausanne. Les autorités ne furent pas mieux traitées.

Le 16 mai, un courrier partait, sur la demande de C.-E. de Haller, pour Villeneuve et Saint-Maurice, afin d'y préparer pour le lendemain les chevaux de relais, mais Bonaparte, sans trop de cérémonie, voulut partir dès le 16 après midi. Il ne trouva point de chevaux et l'on dut user de réquisitions forcées. Sa mauvaise humeur se déversa sur Polier et Haller, qui d'ordinaire avec lui. Il exprima en termes fort vifs son mécontentement de ce que 150 chevaux et mulets n'eussent pas été mis à sa disposition dès que l'on avait eu connaissance de son passage. Bonaparte n'entendit aucune excuse ou justification, et se dirigea sur Vevey, Villeneuve et Bex, sans changer de chevaux.

Quoi qu'il en soit, le séjour de Bonaparte à Lausanne n'a pas causé de grands frais. La somme de 350 fr. 02 cent. qu'a payée le département du Léman semble toutefois trop mesquine pour qu'elle comprenne toutes les dépenses.

Les provisions et une partie des troupes furent transportées par voie d'eau, de Genève à Villeneuve. Là, fut mis à leur disposition une salle du château de Chillon, pour les travaux des artificiers, plus 50,000 cartouches, un baril de poudre, deux caissons couverts.

Information avait été donnée de cette mise à contribution du dépôt d'armes de Chillon, par lettre du 4 mai, adressée au préfet du Léman. Le 12 mai, la chambre administrative du Léman avait reçu l'ordre de se procurer 5000 quintaux de foin pour 6000 chevaux. A Villeneuve, une quantité de bêtes de somme et de véhicules de tout genre, réquisitionnés de gré ou de force, se trouvaient prêts et furent employés à transporter le matériel, provisions, harnais, armes, traîneaux à roulettes pour les canons, jusqu'à un plateau au-dessous de Bourg-Saint-Pierre. On y installa des ateliers de sellerie et une forge, ainsi qu'à Saint-Rémy.

L'infanterie et la cavalerie suivirent la vallée du Rhône, en passant par Saint-Maurice. C'étaient 35,000 hommes d'infanterie et 5000 d'artillerie et cavalerie. Le général Lannes commandait l'avant-garde; Marmont, l'artillerie avec Gassendi; Berthier avait le haut commandement de l'infanterie et la cavalerie. Les autres généraux étaient Murat, Duhesme, Harville, Boudet, Chamberlhac, Monnier, etc. Marescat était l'ingénieur en chef. C'est lui qui avait examiné le passage du Saint-Bernard et déclaré au premier consul qu'il serait possible, mais difficile.

A la mi-mai, le col du St-Bernard est encore encombré de neige à partir du défilé qui se trouve plus haut que la cantine de Proz. — Mais la neige, surtout si le temps est beau, est tassée et ne présente que peu de dangers d'avalanches.

L'avant-garde passa dans la nuit du 14 au 15. Ce n'était point chose difficile. Il en fut autrement de l'artillerie et de la cavalerie. A Bourg-Saint-Pierre, les 50 canons et 8 obusiers furent démontés, et leurs affûts numérotés, chargés sur des mulets. (A suivre).

## PATOIS ET CATALAN

Nous avons encore reçu la lettre que voici, qui ajoute quelques détails intéressants à ceux que nous avons déjà publiés. Cette fois, le débat est définitivement clos.

Nous remercions sincèrement nos aimables correspondants, MM. Butticaz, à Lausanne, Bovet, à Romont, et Lude, ingénieur, à Barcelone, un de nos plus fidèles abonnés.

« Romont, le 20 décembre 1916.

» Mon cher *Conteur*,

» Je n'ai jamais été en Espagne, *sinon dans mes châteaux*, je ne saurais donc être de retour. Je puis cependant te renseigner au sujet du nom des jours de la semaine, en langue catalane et en patois vaudois.

» Il n'est pas exact, comme on le voit par la comparaison ci-dessous, de dire que ces noms sont les mêmes dans les deux dialectes; mais ils partent de la même étymologie et se rapprochent par leur forme.

» *Delon*, en catalan, *Diluns* (1 et 2), dies luna, jour de la lune. *Dema*, en catalan, *Dimars*, dies Martii, jour de Mars, dieu de la guerre. *Demicro*, en catalan, *Dimècrès*, dies Mercurii, jour de Mercure, dieu des marchands. *Dedzau*, en catalan, *Dijòus*, dies Jovis, jour de Jupiter, maître des dieux. *Deveindro*, en catalan, *Divèndres* (3), dies Veneris, jour de Vénus, dieu de l'amour. *Desando*, en catalan, *Disapte* ou *Disabè*, dies Sabbati, jour du Sabbat. *Demeindze*, en catalan, *Diùmènge* (4 et 5) dies Dominica, jour du Seigneur, jour de Dieu.

» (1) Prononcez toutes les lettres. (2) u = ou. (3) en = èn. (Notre « ein » devrait s'écrire ainsi.) (4) g = dj. (5) les lettres en romain indiquent l'accent tonique.

» Reçois, mon cher *Conteur*, mes bien amicales salutations. P. BOVER.

**Le mort-né.** — Un monsieur, dont un journal avait, à tort, annoncé le décès, vient se plaindre et exige une rectification. Le directeur du journal lui fait ses excuses, mais refuse toute rectification :

— Mon journal, dit-il, ne rectifie jamais.

Le ressuscité insiste et menace.

— C'est inutile, répète le journaliste, pas de rectification. Pour nos lecteurs, vous êtes un homme mort. Toutefois, pour vous être agréable et réparer notre erreur, nous vous indiquons dans la liste des naissances. Comme cela, tout ira bien.

**Grand Théâtre.** — Du 30 décembre au 7 janvier, série exceptionnelle.

Samedi 30 à 8 1/2 h. soir et dimanche 31, à 8 h., la fameuse pièce policière : *Sherlock-Holmes*.

Lundi 1<sup>er</sup> janvier, en matinée à 2 1/2 h. *Les mystères de Paris*, grand drame en 10 tableaux; en soirée, à 8 h. : *Les deux gosses*.

Mardi 2 janvier, en matinée à 2 1/2 h. et en soirée à 8 h. : *L'Aiglon*.

Mercredi 3 janvier, en matinée à 2 1/2 h. : *Le Bossu*, drame en 8 tableaux; à 8 h. soirée du rire : *La charette anglaise*, comédie en 3 actes, et *Louise* : comédie en 4 actes, deux succès.

Enfin dimanche 7 janvier en matinée à 2 1/2 h. et le soir à 8 h. dernières de *Sherlock-Holmes*.

La location est ouverte au Théâtre pour tous ces spectacles. Téléphone 10.32.

**Théâtre de la Comédie (Kursaal).** — Spectacles extraordinaires à l'occasion des fêtes de l'An :

Samedi 30, *Nick Carter*, pièce à grand spectacle en 5 actes et 8 tableaux; au 7<sup>me</sup> tableau, le célèbre danseur russe « Leonide Corvey ».

Dimanche 31, en matinée et soirée, lundi 1<sup>er</sup> janvier, en matinée, *Nick Carter*,

Lundi soir, *Vous n'avez rien à déclarer ?*

Mardi 2, en matinée, *La femme X...*; le soir, *Nick Carter*.

Mercredi 3 et vendredi 5, *Vous n'avez rien à déclarer ?*

Jeudi 4 et samedi 6, *Nick Carter*.

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.